

FAVORISER L'INTER-COMMUNALITE DANS LA CREATION DES STRUCTURES D'EXERCICE COORDONNE

Contexte et enjeux

Face à la désertification médicale de certains territoires le déploiement de l'attractivité des territoires constitue le premier enjeu pour renforcer l'accès aux soins.

Les collectivités territoriales jouent en ce sens un rôle primordial au côté des autres acteurs tels que l'Assurance Maladie, l'ARS... Les CLS constituent l'outil privilégié pour définir un plan d'actions permettant de renforcer l'offre de soins sur le territoire.

Les conditions d'exercice des professionnels de santé participent à renforcer l'attrait d'un territoire. Le soutien à la mise en place des structures d'exercice coordonné est en ce sens un attendu fort. Si les partenaires institutionnels tels que l'ARS, l'Assurance Maladie, Essort et Géco Lib apportent un soutien dans la mise en place des projets de santé sur le territoire, les collectivités territoriales peuvent intervenir en appui sur les projets immobiliers. Ce soutien ne doit pas s'inscrire seulement dans une réflexion communale mais dans une logique territoriale qui doit prendre en considération l'offre et le contexte environnant.

Description / Mise en œuvre opérationnelle

- **Organiser une réflexion partagée entre communes** pour la mise en place de structures d'exercice coordonné (MSP, ESP, CdS) sur le territoire et le déploiement de projets immobiliers.
- **Organiser un espace d'échange par la création un réseau des élus communaux « santé-social » à l'échelle de la Communauté de communes**
- **Participer (les élus locaux) à des formations relatives à la connaissance des enjeux et leviers autour de l'attractivité des territoires**: séminaires, webinaires (...) organisés par exemple par les AMF.
- **Favoriser une mutualisation des équipements et fonctions supports**: secrétariat, coordinateur, services d'entretien, ...
- **Solliciter les partenaires institutionnels sur l'obtention de fonds immobilier pour le soutien au déploiement de projet immobilier sur le territoire dans une démarche concertée entre collectivités du territoire**
- **Organiser des réunions des structure d'exercice coordonné sur le territoire**: afin de communiquer sur les actualités de chacun des dispositifs, ...
- **Organiser des rencontres élus/professionnels de santé**: afin de susciter les réflexions autour de l'exercice coordonné
- **Créer du lien avec les associations et institutions en charge de l'accompagnement de l'exercice coordonné**: Essort, Géco, ARS, Assurance Maladie, URPS...

Prérequis / Facteurs de réussite

- Prise de connaissance de l'offre de soins sur le territoire (Rezone, CartoS@nté, PAPS Bretagne...)
- Mobilisation de ressources financières auprès des partenaires (Préfecture de Région et de Département, Région, Département, ...)
- Création d'un espace d'échanges (espace en ligne, comité...)

Public visé	Partenaires à mobiliser	Compétences de la collectivité à mobiliser	Ressources humaines et financières à mobiliser
<p>Professionnels de santé</p>	<ul style="list-style-type: none"> -EPCI -Structures d'exercice coordonné -Préfecture de région et de département - Région - Département -ARS 	<ul style="list-style-type: none"> -Analyse budgétaire -Gestion de projet 	<ul style="list-style-type: none"> -Budget communal -Dépôt de candidatures auprès de la préfecture de région/département et conseil régional pour obtention de financement.

Pour aller plus loin...

[Créer une Maison de Santé Pluriprofessionnelle | Portail d'accompagnement des professionnels de santé Bretagne \(sante.fr\)](#)

Contacts

[Créer une Maison de Santé Pluriprofessionnelle | Portail d'accompagnement des professionnels de santé Bretagne \(sante.fr\)](#)